



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Mot du maire

Sommaire

Séances du conseil avril 2014	2
École de musique de Matane, Cercle de Fermières, Comité d'embellissement et du tourisme	3
Nouvelles de la bibliothèque et de notre école	4
DEK hockey, Sons et brioches, Joie et Soleil, Spectacle Caroline Jomphe	5
Semaine de la municipalité, Programme ÉcoRénov	6
Feux à ciel ouvert, Cueillette des objets volumineux	7
Calendrier des activités mai 2014	8

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Téléc. : 418 772-6455

Messagerie :

baleddessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le gala initiative jeunesse organisé par la table *Carrefour jeunesse emploi* de la région de Matane s'est tenu le samedi 29 mars dernier à Matane. Je tiens à féliciter trois personnes de Baie-des-Sables pour leur nomination : madame Jessica Santerre, catégorie *Implication sociale* et madame Claudie Fillion, catégorie *Politique* ainsi que monsieur Israël Beaulieu, gagnant dans la catégorie *Sports*.

Le jeudi 10 avril s'est tenue une consultation publique à l'école Assomption pour la clientèle du secondaire qui se maintient et atteint le nombre ciblé d'élèves ce qui permet de conserver le service ouvert pour la prochaine année scolaire. Merci de vous avoir déplacé pour démontrer l'importance d'une école dans le développement et la vitalité d'un village.

La commission scolaire des Monts et Marées a fait parvenir à la MRC la pré-

sentation et la consultation concernant son plan stratégique 2014-2019.

Le comité école de la MRC de La Matanie composé de monsieur Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric et préfet, monsieur Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité, et le maire de Baie-des-Sables a répondu et offre des ajouts importants pour nos écoles :

- ♦ Culture ouverte sur la communauté;
- ♦ Mécanisme pour faire participer la communauté au développement social de l'élève et impliquer l'élève dans le développement de sa communauté;
- ♦ Capacité d'offrir la formation continue aux entreprises de notre milieu.

Merci et bravo aux dames du cercle de Fermières pour le succulent repas du 27 avril dernier qui fut apprécié de tous!

Enfin, bon printemps à vous tous et gardons toujours notre belle municipalité aussi propre que possible. Merci!

Denis Santerre, maire

En mai...

- ♦ Le 11, fête des Mères;
- ♦ Le 19, Journée nationale des Patriotes, bureau municipal fermé et distribution d'arbres au centre communautaire;
- ♦ Le 25, Sons et brioches au centre communautaire à 10 h 30.

Séances du conseil avril 2014

Lors de la séance ordinaire du 7 avril 2014, votre conseil a résolu:

D'autoriser le maire et le directeur général à signer la nouvelle convention relative au Service de perception de comptes avec la Caisse populaire Desjardins de la Mitis;

D'officialiser les affectations prévues au budget 2014 concernant le Fonds visibilité Cartier;

D'informer le ministère des Transports (MTQ) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

D'appuyer madame Nancy Guay dans ses démarches afin de sensibiliser le MTQ sur la piètre qualité des travaux de déneigement réalisés par l'entrepreneur et obliger ce dernier à assumer et corriger tous les dommages constatés sur sa propriété au 145, route 297 à Baie-des-Sables;

D'autoriser le directeur général à émettre une lettre à l'entrepreneur des Entreprises Daniel Duchaine concernant le bris sur le revêtement extérieur du bâtiment se trouvant sur le site d'épuration des eaux usées en lui mentionnant qu'il devra assumer les coûts de cette réparation et de l'inviter à aviser son assureur;

De présenter une demande d'aide financière pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout

dans le secteur sud de la route 132 dans le cadre du programme PRIMEAU et d'accepter l'offre de services professionnels de la firme *Roche* au budget approximatif de 1 000 \$;

De demander à Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. de verser la somme de 481,25 \$ à l'école Assomption de Baie-des-Sables pour le projet *Cours de natation* puisque le rapport final des dépenses a été produit;

De réserver la patinoire municipale pour la ligue de DEKhockey de Baie-des-Sables tous les mardis et les jeudis de 18 h à 23 h durant la période estivale et d'autoriser la vente de boissons alcoolisées sur les lieux conditionnellement à l'obtention d'un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ);

De nommer madame Véronique Lamarre représentante de la Municipalité de Baie-des-Sables auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Bas-Saint-Laurent;

De nommer monsieur Dany Fortin à titre de représentant en saines habitudes de vie pour la communauté de Baie-des-Sables;

De demander au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente de partenariat fiscal avec les Municipalités sur la base de la proposition du 7 juin 2013.

Le prochain bulletin vous parviendra le 30 mai et la date de tombée des articles sera le 22 mai 2014

Lors de la séance extraordinaire du 17 avril 2014, votre conseil a résolu:

D'adopter à des fins d'approbation référendaire le second projet de règlement n° 2008-06-3 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06 tel que déposé et remis aux membres du conseil. Ce second projet est identique au premier projet.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 5 mai 2014

- * Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2014;
- * Dépôt des indicateurs de gestion municipaux 2013;
- * Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale;
- * Balayage des rues du village;
- * Demande de dérogation mineure n° 2014-02 à la propriété de monsieur Alain Deschênes située au 220, route 132;
- * Adoption des règlements en urbanisme :
 - Règlement n° 2008-05-3 modifiant le plan d'urbanisme n° 2008-05;
 - Règlement n° 2008-06-3 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06;
 - Règlement n° 2008-09-2 modifiant le règlement n° 2008-09 sur les conditions d'émission des permis de construction;
- * Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds visibilité Cartier 2014;
- * Établissement des modalités relatives à l'implantation du terrain de jeux pour l'été 2014.



École de musique de Matane

L'école de musique de Matane débute sa période d'inscriptions pour l'année 2014-2015.

Du 14 avril au 30 mai prochain, l'école de musique de Matane sera en période intensive d'inscription pour les cours débutant en septembre 2014.

Il est important de s'inscrire sans délai, car peu de places sont disponibles en guitare et en piano. Réservez votre place maintenant.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au 418 562-4212 ou consulter notre site à www.ecolemusiquematane.com.

Christine Fortin, directrice



Bonne fête des Mères à toutes les mamans

"Maman, c'est un petit mot chargé d'une grande signification; il évoque tout un monde fait de douceurs, d'attentions et de joies quotidiennes."



Cercle de Fermières

À sa rencontre mensuelle du 14 avril dernier, le Cercle de Fermières a eu l'agréable surprise d'avoir parmi ses membres la présence de madame Bernadette Ratté, résidente de la Résidence des Sables. Merci de votre belle visite.

Au comité dossier, la Fédération 02 a amassé 6 383,65 \$ pour la campagne OLO ce qui représente l'aide à 18 bébés.

Au comité Arts textiles les pièces pour l'exposition sont presque toutes terminées.

Au comité communication, une mention spéciale a été donnée par la Fédération 02 pour *l'Histoire de notre cercle de 1922 à 2013*. Un merci spécial à mesdames Diane et Sylvie Raymond qui ont relevé le défi afin de rendre ce projet réalisable.

Madame Micheline Bélanger, présidente, invite ses membres à participer aux différentes activités de fin d'année, congrès et expositions.

Madame Diane Dubois de Métis-sur-Mer, responsable du projet collectif de *Courtepointes pour les enfants malades*, nous a fait le bonheur de nous montrer les travaux exécutés par ses bénévoles. Quel beau travail! Bravo madame Dubois pour cette belle initiative.

Plus de 90 personnes ont partagé notre dîner le 27 avril dernier. Merci de votre belle présence.

La prochaine rencontre le **lundi 19 mai à 19 h 15** à la Résidence des Sables. Bienvenue à tous les membres.

Huguette Marcoux, comité communication



Votre CLSC vous informe

À partir du **7 et 8 mai 2014**, les soins courants auront lieu les mercredis et les jeudis au point de service de Baie-des-Sables. Les soins à domicile sont maintenus en tout temps.

Merci de tenir compte de cet horaire.

Comité d'embellissement et du tourisme Mai, mois de l'arbre et des forêts

Cette année encore, les membres du comité d'embellissement et tourisme sont heureux de vous inviter à leur distribution gratuite d'arbres devant servir à l'ornementation de notre municipalité. Cette activité se tiendra **le lundi 19 mai 2014** au centre communautaire de Baie-des-Sables entre **13 h 30 et 15 h 30**.

Comme ces arbres sont à racines nues, nous vous demandons d'apporter des sacs pour le transport. Bienvenue à tous!

Les membres de votre comité d'embellissement et du tourisme



Nouvelles de la bibliothèque...

Alors que le beau temps s'installe à nos portes, l'exposition du mois de mai portera sur le jardinage. Nous avons également quelques nouveautés à vous faire découvrir :

Muchachas de Katherine Pancol
Pour que tienne la terre de Dominique Demers
Sous la surface de Martin Michaud
Garçon manqué (collection tabou)
Et quelques autres...

N'hésitez donc pas à venir nous voir pour le plaisir de bouquiner, car comme le dit si bien Jacques Poulin :
« *Un bon livre, c'est quand on a envie de tourner les pages pour connaître la fin de l'histoire et qu'on se retient de le faire par crainte de rater les qualités de l'écriture.* »

Liliane Ferland, responsable



Des nouvelles de notre école...

Attention à toute la population : le 10 avril dernier, un procès a eu lieu dans les murs de l'école Mgr Belzile de Saint-Ulric impliquant nos jeunes du secondaire. L'enjeu était de taille : démontrer les effets négatifs d'un projet pétrolier au Québec.

Pour nous représenter, Maître Dominic GrandMaison, Maître Émile Blais et Maître Virginie Beaulieu ont joué toutes les cartes de leurs jeux afin de gagner la bataille. Grâce à sa ténacité et à son pouvoir persuasif, Maître Émile Blais s'est démarqué du lot et fut l'heureux gagnant du meilleur avocat jamais vu à Baie-des-Sables!

Malgré les déclarations convaincantes des témoins géologues et des journalistes invités, le jury composé de nul autre que monsieur Denis Santerre, maire de Baie-des-Sables et de monsieur Patrice Gauthier conseiller de la Municipalité de Saint-Ulric ainsi que de madame Brigitte Gauthier, directrice des deux écoles, a délibéré en faveur de la défense : Saint-Ulric est sorti vainqueur, leur plaidoirie ayant été admirable contre l'attaque féroce de Baie-des-Sables.

Bravo aux étudiants et bonne sortie à Québec le 9 mai prochain aux Olympiques de la Formation professionnelle.

De plus, merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés le 10 avril dernier lors de la consultation publique concernant l'avenir de notre secondaire. À peine avons-nous eu le temps d'enlever notre manteau que le tour du sujet était achevé. Par contre, la présence de tant de personnes démontre encore une fois à notre Commission scolaire le grand désir des paroissiens de conserver notre secondaire à l'école Assomption.

À ce même sujet, sachez que l'organisation scolaire 2014-2015 au niveau primaire nous amènera à faire le jumelage des classes 1^e, 2^e et 3^e année en un seul groupe de 21 élèves, ce qui est élevé en comparaison avec les années précédentes. Des démarches sont actuellement en cours auprès des commissaires afin de procéder à une organisation différente, soit un groupe de 1^e et 2^e, 3^e et 4^e et 5^e et 6^e année. Le conseil d'établissement vous tiendra au courant du développement.

Merci!

Jessica Santerre, membre du CE

DEKHockey de Baie-des-Sables

Bonjour à tous,

Et voilà, notre patinoire est enfin prête à recevoir les joueurs pour les matchs hors concours qui débiteront le mardi 29 avril dès 19 h 30. Pour la période du 29 avril au 8 mai les matchs hors concours se dérouleront tous les mardis et les jeudis. Ceci permettra aux capitaines de se faire une bonne évaluation des joueurs avant le repêchage qui aura lieu le samedi 10 mai. Durant cette période, nous continuerons de prendre des inscriptions tant qu'il y aura de la place de disponible jusqu'au jeudi 8 mai qui est la date limite. Cette année, tel qu'annoncé dans le mois d'avril, la formule est différente, car les joueurs de l'an passé n'auront pas priorité sur les nouveaux. Les premiers qui auront payé leur inscription auront priorité sur les autres pour la formation des équipes. Les joueurs restants tomberont réservistes et leur inscription sera remboursée. En cas de pluie, les parties seront annulées et non reprises, le tout sera affiché sur la page d'accueil du site Internet au moins 45 minutes avant le début du match. Bienvenue à tous les nouveaux joueurs et joueuses de 16 ans et plus!!!! Pour information et inscription, visitez notre site Internet au www.dekhockeybds.com.

Repêchage 2014 – DEKHockey Baie-des-Sables

Le **samedi 10 mai** aura lieu le repêchage 2014 de la ligue de DEKHockey Baie-des-Sables. Lors de cet événement, les capitaines des différentes équipes choisiront à tour de rôle les joueurs qui feront partie de leur alignement. Jusqu'à maintenant 5 équipes font partie de la ligue, mais tout peut encore changer si le nombre d'inscriptions le permet. Faites vite, car la date limite d'inscription est **le jeudi 8 mai**.

Veuillez prendre note que le repêchage est public et que tous peuvent y assister. L'horaire de cette journée tant attendue sera affiché sur notre site au www.dekhockeybds.com.

Bienvenus à tous !

Israël Beaulieu pour Dekhockey Baie-des-Sables



Sons et brioches

Le dimanche 25 mai prochain à 11 h 30 au centre communautaire en collaboration avec le comité culturel de Baie-des-Sables se tiendra notre activité annuelle de *Sons et brioches*.

Tout en dégustant brioches et café (jus pour les enfants) vous serez à même d'apprécier les talents musicaux de notre communauté. Instruments de musique et voix des jeunes et moins jeunes seront mis à l'honneur.

L'argent ramassé servira à défrayer une partie des déplacements des professeurs de l'école de musique pour les élèves de Baie-des-Sables de la saison 2015-2016.

Le coût est de 5 \$ pour les adultes et 2 \$ pour les 10 ans et moins. Nous vous attendons en grand nombre pour le plaisir des sens.

Pour renseignements : madame Rachel Bouffard au 418 772-6734 ou madame Lise Ratté au 418 772-6272.

Bienvenue à tous



Joie et Soleil

Le dimanche 4 mai à 14 h en l'église Bon Pasteur de Matane aura lieu le concert de la chorale Joie et Soleil.

Il sera sous le thème « Une gamme d'amour ». Les billets sont de 15 \$ et gratuit pour les moins de 12 ans. Venez entendre du Vigneault, Ginette Reno, Piaf, Morisot etc.

Pour information : madame Lise Ratté au 418 772-6272 ou madame Rachel Bouffard.

On vous attend en grand nombre!

Spectacle Caroline Jomphe

À Sainte-Angèle le samedi 10 mai 2014 à 20 h 30. Billets en prévente à 15 \$. Pour informations supplémentaires, contactez madame Ghislaine Chamberland au 418 772-6220.

Bienvenue à tous!

Semaine de la municipalité

Créée en 1988, la Semaine de la municipalité est un évènement qui vise à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent notre communauté. Elle nous permet de mieux vous faire connaître les nombreux services que votre municipalité vous offre et aussi de vous rapprocher de votre administration municipale.

Dans le cadre des activités qui se tiendront en début de juin au centre communautaire, nous invitons les responsables des comités si vous désirez souligner le travail d'une ou d'un bénévole de votre organisme à le faire à l'occasion de cette rencontre. Veuillez nous en faire part afin de planifier cette activité.

Plus de détails dans le bulletin à la fin de mai.



UMQ
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Québec

Programme ÉcoRénov

Dans le cadre de sa nouvelle politique économique du Québec « Priorité Emploi », rendue publique le 7 octobre 2013, le gouvernement du Québec offre un nouveau crédit d'impôt qui porte le nom de « ÉcoRénov ».

Ce nouveau crédit d'impôt est destiné aux particuliers qui feront exécuter, par un entrepreneur qualifié, des travaux de rénovation écoresponsable visant leur lieu principal de résidence, ou leur chalet, pourvu que les travaux soient réalisés avant le 1^{er} novembre 2014. L'aide fiscale accordée correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles pour un particulier qui excéderont les premiers 2 500 \$, jusqu'à concurrence d'aide maximale de 10 000 \$ par habitation admissible. Pour en savoir plus sur la liste des travaux de rénovation écoresponsable reconnus aux fins de ce crédit d'impôt, vous pouvez vous référer au bulletin d'information daté du 7 octobre 2013, portant le numéro 2013-10 à l'adresse http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULer_2013-10-f-b.pdf.

À titre indicatif et sous réserve des conditions d'admissibilité plus spécifiques énoncées à ce bulletin d'information, voici certains types de travaux admissibles :

Conservation et qualité de l'eau

- **Construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères** conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées.
- **Restauration d'une bande riveraine** conformément aux exigences de la Politique des rives, du littoral et des plaines inondables.

Conseil en développement durable

Entretenez vos espaces verts de façon écologique

Songez à recycler votre compost domestique pour vos espaces verts, jardin et pelouse. Puisqu'il y aura la cueillette de gros rebuts le 23 mai prochain, assurez-vous que les articles que vous voulez vous départir soient vraiment inutilisables. Merci de prendre soin de notre planète.

Feux à ciel ouvert

Nous désirons rappeler la population que toute personne procédant à l'allumage d'un feu à ciel ouvert doit préalablement obtenir un permis de brûlage. Celui-ci est **gratuit**, valable pour une période de deux semaines maximum et doit être demandé au bureau administratif du Service régional de sécurité incendie, aux jours et aux heures d'ouverture.

Aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue au gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation.

Pour éviter la perte de contrôle d'un brûlage, voici quelques consignes à respecter :

- * Choisir un endroit loin des bâtiments et des fils électriques;
- * Dégager le sol de toute matière inflammable;
- * Faire un petit amoncellement;
- * S'assurer d'avoir de l'eau et des outils manuels (pelle, râteau) à proximité du site;
- * S'abstenir s'il y a du vent;
- * N'allumer qu'un seul amas à la fois;
- * Assurer une surveillance constante;
- * Bien éteindre le feu avant de quitter les lieux.

Pour assurer la qualité de notre atmosphère, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) vous demande de ne brûler que des matières premières, c'est-à-dire des bûches d'arbres, branches, feuilles mortes, etc. Tous matériaux provenant d'une industrie ou d'une entreprise (incluant les planches non peinturées ou créosotées) ne peuvent être brûlés à ciel ouvert.

Il est important de noter que, dans tous les cas, il est interdit de causer des nuisances au voisinage par la fumée ou les odeurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information à ce sujet au 418 562-6734

Source : Steve Lavoie, Tpi
Chef division Prévention
Service régional de sécurité incendie
MRC de La Matanie



Cueillette des objets volumineux

La cueillette des objets volumineux est prévue le **vendredi 23 mai 2014 dès 7 h.** Veuillez prendre note des informations suivantes :

- * **Aucun produit dangereux, solvant ni peinture;**
- * **Aucun pneu;**
- * **Les branches doivent être attachées en petits paquets et ne doivent pas excéder 1,5 mètre en longueur.**

De plus, **aucune cueillette des objets volumineux n'aura lieu à l'automne 2014.**

Merci de votre collaboration.





mai 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	samedi
				1 	2	3
	Le 19 mai : bureau municipal fermé et distribution d'arbres au centre communautaire de 13 h 30 à 15 h					
4	5  Séance du conseil à 20 h	6	7	8 	9	10  Repêchage DEKhockey au centre communautaire
11 Fête des Mères 	12 	13	14	15 	16	17
18	19  Journée nationale des patriotes Rencontre mensuelle des Fermières à 19 h 15	20	21	22  Date de tombée du bulletin municipal	23  Cueillette de gros rebuts dès 7 h	24
25  Sons et brioches au centre communautaire à 10 h 30	26 	27	28	29 	30 Parution du bulletin mensuel	31



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités